CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59249** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1991

Raison sociale : SARL ETABLISSEMENTS VINCENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/03/2023

Capital : 100 000

6 RUE DE LA PIE DU CHENE
70000 VILLEPAROIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 381640911

Siret : 381 640 911 00016

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 40353196-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7 387 198 304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7 387 198 304

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/07/2026

Téléphone : 03 84 75 44 56 **Fax :** 03 84 76 65 38

Portable : 06 80 70 68 41

Responsabilité légale :
VINCENT OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.etablissementsvincent70.fr

E-mail : etablissementsvincent70@orange.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 878 144 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)	10	26/05/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	10	26/09/2024
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	10	15/05/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	10	15/05/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E59249** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE **10/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/03/2023
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 381640911

Siret : **381 640 911 00016**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 40353196-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7 387 198 304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7 387 198 304

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/07/2026

Raison sociale : **SARL ETABLISSEMENTS VINCENT**

6 RUE DE LA PIE DU CHENE
70000 VILLEPAROIS

Téléphone : 03 84 75 44 56 **Fax :** 03 84 76 65 38
Portable :

Site Internet : http://www.etablissementsvincent70.fr
E-mail : etablissementsvincent70@orange.fr

Responsabilité légale :
VINCENT OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/10/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.